

Compte-rendu du Conseil Communautaire du Haut Pays Bigouden du 30 Mars 2022

LE MERCREDI 30 MARS DEUX MILLE VINGT DEUX à dix-huit heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente Roger GEFROY - Rue de la Mairie - 29720 PLOVAN, sur convocation de Josiane KERLOC'H, Présidente.

Présents : ALAIN Jacques, ANDRO Dominique, BERRIVIN Annie, BUREL Michelle, CARADEC Jean-Louis, CARIOU Jacques, HUIBAN Dominique, JONCOUR Martine, KERDRANVAT Claude, KEREZEON Gilles, KERLOC'H Josiane, LE BERRE Hélène, LE BLEIS Jean-François, LE COZ Hervé, LE GOFF Michèle, LE GUELLEC Yves, MARLE Jean-Claude, MIAGOUX Jean-Pierre, PEREIRA Sandra, PICHON Franck, PLOUHINEC Jocelyne, RASSENEUR Emmanuelle, RONARC'H Philippe, STEPHAN Philippe, VIVIEN Nelly, YANNIC Jean-Bernard.

Représentés : BUREL Michel (Pouvoir à Dominique ANDRO), CORNEC Paul (Pouvoir à Jean-Claude MARLE), DROGUET Cyril (Pouvoir à Sandra PEREIRA), DUFOUR Marie-Thérèse (Pouvoir à Gilles KEREZEON), PERON Sophie (Pouvoir à Josiane KERLOC'H), PORS Olivier (Pouvoir à Emmanuelle RASSENEUR), TANGUY Isabelle (Pouvoir à Jean-Louis CARADEC).

Absentes excusées : CARDUNER Carole, KERVEVANT Nathalie

Secrétaire de séance : MIAGOUX Jean-Pierre

Date de convocation et de transmission : 23 Mars 2022

Membres en exercice : 35

Présents/représentés : 33

Votants :

- dont « pour » : 33

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Objet 1-1.1 : Finances - Comptes administratifs 2021 – Administration Générale

Le Conseil Communautaire, sous la présidence d'Emmanuelle RASSENEUR, 1^{ère} Vice-Présidente, la Présidente Josiane KERLOC'H, ayant quitté la salle des délibérations, adopte le compte administratif 2021, à l'unanimité.

Objet 1-1.2 : Finances - Comptes administratifs 2021 – Voirie

Le Conseil Communautaire, sous la présidence d’Emmanuelle RASSENEUR, 1^{ère} Vice-Présidente, la Présidente Josiane KERLOC’H, ayant quitté la salle des délibérations, adopte ce compte administratif, à l’unanimité.

Objet 1-1.3 : Finances - Comptes administratifs 2021 – Equipements communautaires

Le Conseil Communautaire, sous la présidence d’Emmanuelle RASSENEUR, 1^{ère} Vice-Présidente, la Présidente Josiane KERLOC’H, ayant quitté la salle des délibérations, adopte ce compte administratif, à l’unanimité.

Objet 1-1.4 A : Finances - Comptes administratifs 2021 – Activités économiques - Budget général

Le Conseil Communautaire, sous la présidence d’Emmanuelle RASSENEUR, 1^{ère} Vice-Présidente, la Présidente Josiane KERLOC’H, ayant quitté la salle des délibérations, adopte ce compte administratif, à l’unanimité.

Objet 1-1.4 B 1 : Finances - Comptes administratifs 2021 – ZAE Menez Kerguelen

Le Conseil Communautaire, sous la présidence d’Emmanuelle RASSENEUR, 1^{ère} Vice-Présidente, la Présidente Josiane KERLOC’H, ayant quitté la salle des délibérations, adopte ce compte administratif, à l’unanimité.

Objet 1-1.4 B 2 : Finances - Comptes administratifs 2021 – ZAE PENCLEUZIOU

Le Conseil Communautaire, sous la présidence d’Emmanuelle RASSENEUR, 1^{ère} Vice-Présidente, la Présidente Josiane KERLOC’H, ayant quitté la salle des délibérations, adopte ce compte administratif, à l’unanimité.

Objet 1-1.4 B 3 : Finances - Comptes administratifs 2021 – ZAE KERLAVAR

Le Conseil Communautaire, sous la présidence d'Emmanuelle RASSENEUR, 1^{ère} Vice-Présidente, la Présidente Josiane KERLOC'H, ayant quitté la salle des délibérations, adopte ce compte administratif, à l'unanimité.

Objet 1-1.4 B 4 : Finances - Comptes administratifs 2021 – ZAE KERANDOARE

Le Conseil Communautaire, sous la présidence d'Emmanuelle RASSENEUR, 1^{ère} Vice-Présidente, la Présidente Josiane KERLOC'H, ayant quitté la salle des délibérations, adopte ce compte administratif, à l'unanimité.

Objet 1-1.4 B 5 : Finances - Comptes administratifs 2021 – ZAE BELLEVUE

Le Conseil Communautaire, sous la présidence d'Emmanuelle RASSENEUR, 1^{ère} Vice-Présidente, la Présidente Josiane KERLOC'H, ayant quitté la salle des délibérations, adopte ce compte administratif, à l'unanimité.

Objet 1-2 : Finances – Affectation des résultats 2021

Sur proposition de la Présidente, Josiane KERLOCH, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2021 sur les budgets de l'exercice 2022- comme suit :

• **Administration Générale :**

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Résultat 2021	+ 354 382.02€	+ 12 905.01€
Résultat reporté	+ 1 308 037.46€	+ 847 501.98€
Résultat de clôture à affecter	+ 1 662 419.48€	+ 860 406.99€

Affectation du résultat :

- **Compte 1068** Excédent de fonctionnement capitalisé 0
- **Compte 002** Excédent de fonctionnement reporté + 1 662 419.48€

• **Voirie :**

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Résultat 2021	+958 576.13 €	+ 212 258.53€
Résultat reporté	/	- 507 103.22€
Résultat de clôture à affecter	+958 576.13 €	- 294 844.69€

Affectation du résultat :

- **Compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisé + 958 576.13€**
- **Compte 002 excédent de fonctionnement reporté 0€**

• **Equipements Communautaires :**

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Résultat 2021	- 11 405.01 €	- 155 574.77€
Résultat reporté	+29 101.40 €	- 191 152.67€
Résultat de clôture à affecter	+17 696.39 €	- 346 727.44€

Affectation du résultat :

- **Compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisé 0**
- **Compte 002 excédent de fonctionnement reporté + 17 696.39€**

• **Activités économiques :**

Budget général

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Résultat 2021	- 1 529.09 €	+ 226 120.13€
Résultat reporté	+6 955.88 €	+ 225 886.35€
Résultat de clôture à affecter	+5 426.79 €	+ 452 006.48€

Affectation du résultat :

- **Compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé 0**
- **Compte 002 Excédent de fonctionnement reporté : + 5 426.79€**

Budget ZAE KERLAVAR

	FONCTIONNEMENT
Résultat 2021	+ 181 193.86 €
Résultat reporté	- 61 357.37 €
Résultat de clôture à affecter	+119 836.49 €

Affectation du résultat :

- Compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé 0
- **Compte 002 Excédent de fonctionnement reporté : + 119 836.49€**

Budget ZAE DE KERANDOARE

	FONCTIONNEMENT
Résultat 2021	+ 46 461.99 €
Résultat reporté	- 170 122.74 €
Résultat de clôture à affecter	- 123 660.75 €

Affectation du résultat :

- Compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé 0
- **Compte 002 Déficit de fonctionnement reporté : - 123 660.75€**

Budget ZAE DE BELLEVUE

	FONCTIONNEMENT
Résultat 2021	+ 13 762.23 €
Résultat reporté	- 109 110.41 €
Résultat de clôture à affecter	- 95 348.18 €

Affectation du résultat :

- Compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé 0
- **Compte 002 Déficit de fonctionnement reporté : - 95 348.18€**

Budget ZAE DE PENCLEUZIQU

	FONCTIONNEMENT
Résultat 2021	- 1 195.14 €
Résultat reporté	- 211 027.36 €
Résultat de clôture à affecter	- 212 222.50 €

Affectation du résultat :

- Compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé 0
- **Compte 002 Déficit de fonctionnement reporté : - 212 222.50€**

Budget ZAE DE MENEZ KERGUELEN

	FONCTIONNEMENT
Résultat 2021	- 1 478.00 €
Résultat reporté	+ 12 342.25 €
Résultat de clôture à affecter	+ 10 864.25 €

Affectation du résultat :

- Compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé 0
- **Compte 002 Excédent de fonctionnement reporté : + 10 864.25€**

Objet 1-3 : Finances – Adoption des comptes de gestion 2021

Sur proposition de Franck PICHON, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte les comptes de gestion 2021, présentés par M. Le Receveur de la Communauté de Communes, conformes aux comptes administratifs.

Objet 1-4 : Finances – Fiscalité 2022

Sur proposition de La Présidente, Josiane KERLOC'H, et Franck PICHON, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte l'augmentation des taux actuels de taxe foncière pour l'année 2022 :

- Pour la Taxe sur le Foncier Bâti : passage de 1.57 % à 1.60 %,
- Pour la Taxe sur le Foncier Non Bâti : passage de 6.22 % à 6.34 %

Etant entendu que le taux de CFE reste inchangé à 23.05%.

Objet 1-5.1 : Finances – Budget primitif 2022 – Administration Générale

Le Conseil Communautaire, sur proposition de la Présidente, Josiane KERLOC'H, à l'unanimité, adopte le budget proposé pour 2022.

Objet 1-5.2 : Finances – Budget primitif 2022 – Voirie

Le Conseil Communautaire, sur proposition de la Présidente, Josiane KERLOC'H, à l'unanimité, adopte le budget primitif proposé pour 2022.

Objet 1-5.3 : Finances – Budget primitif 2022 – Equipements communautaires

Le Conseil Communautaire, sur proposition de la Présidente, Josiane KERLOC'H, à l'unanimité, adopte le budget primitif proposé pour 2022.

Objet 1-5.4.1 : Finances – Budget primitif 2022 – Activités économiques – Budget général

Le Conseil Communautaire, sur proposition de la Présidente, Josiane KERLOC'H, à l'unanimité, adopte le budget primitif proposé pour 2022.

Objet 1-5.4.2 A : Finances – Budget primitif 2022 – Activités économiques – Budget Zones d'activités – ZAE Menez Kerguelen

Le Conseil Communautaire, sur proposition de la Présidente, Josiane KERLOC'H, à l'unanimité, adopte le budget primitif proposé pour 2022.

Objet 1-5.4.2 B : Finances – Budget primitif 2022 – Activités économiques – Budget Zones d'activités – ZAE Penclenziou

Le Conseil Communautaire, sur proposition de la Présidente, Josiane KERLOC'H, à l'unanimité, adopte le budget primitif proposé pour 2022.

Objet 1-5.4.2 C : Finances – Budget primitif 2022 – Activités économiques – Budget Zones d’activités – ZAE Kerlavar

Le Conseil Communautaire, sur proposition de la Présidente, Josiane KERLOC’H, à l’unanimité, adopte le budget primitif proposé pour 2022.

Objet 1-5.4.2 D : Finances – Budget primitif 2022 – Activités économiques – Budget Zones d’activités – ZAE Kerandoaré

Le Conseil Communautaire, sur proposition de la Présidente, Josiane KERLOC’H, à l’unanimité, adopte le budget primitif proposé pour 2022.

Objet 1-5.4.2 E : Finances – Budget primitif 2022 – Activités économiques – Budget Zones d’activités – ZAE Bellevue

Le Conseil Communautaire, sur proposition de la Présidente, Josiane KERLOC’H, à l’unanimité, adopte le budget primitif proposé pour 2022.

Objet 1-6 : Finances – Extinction de dettes sur le budget déchets

Sur proposition de la Présidente, Josiane KERLOCH, le Conseil Communautaire, à l’unanimité,

- Valide l’extinction de ces dettes d’un montant total de 857 € relatives à la redevance déchets des professionnels
- Approuve le mandatement de celles-ci sur le budget DECHETS à l’article 6542 « créances éteintes ».

Objet 2-1 : Commande Publique – Avenant de durée : Marché de réalisation d’extensions et de travaux divers sur les réseaux d’eau potable et d’assainissement de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden

Sur proposition du Vice-Président, Philippe STEPHAN, le Conseil Communautaire, à l’unanimité,

- Valide le montant de cet avenant,
- Autorise la Présidente à signer les documents à intervenir.

Objet 2-2 : Commande Publique – Marchés conclus en procédure adaptée depuis le dernier Conseil Communautaire : Délégation à la Présidente

Sur information de la Présidente, Josiane KERLOC'H, le Conseil Communautaire prend acte des marchés en procédure adaptée, passés depuis le Conseil du 17 Février 2022 et annexés au rapport présenté en séance (Annexe 2-2).

Objet 2-3 : Commande Publique – Autorisation de signature du mandat Enedis dans le cadre du groupement de commande achat électricité SDEF

Sur proposition de la Présidente, Josiane KERLOC'H, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Autorise la Présidente à signer le mandat à Enedis pour «autorisation de communication à un tiers des données des sites de consommation de la CCHPB raccordés au réseau public de distribution».

Objet 2-4 : Commande Publique – Avenant n°1 - Travaux de fauchage et d'élagage des dépendances vertes des voies communautaires sur le territoire du Haut Pays Bigouden– Révision des prix : ajout d'un indice de référence

Sur proposition de Josiane KERLOC'H, Présidente, le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise la Présidente à signer les documents à intervenir.

Objet 3-1 : Eau – Délégation de Service Public de l'eau potable – Règlement de service

Sur proposition de Philippe STEPHAN, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

Adopte le nouveau règlement du service d'eau potable, à effet au 1^{er} Janvier 2022.

Objet 3-2 : Eau – Convention de vente d'eau entre la CCHPB et la Commune de Mahalon

Sur proposition de Philippe STEPHAN, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Approuve les termes de la convention de vente d'eau de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden pour alimenter la Commune de Mahalon,
- Autorise la Présidente à signer la convention et toutes autres pièces nécessaires à l'exécution de la convention.

Objet 4-1 : Assainissement – Adoption de la carte de zonage d’assainissement des eaux usées de la commune de Gourlizon suite à l’enquête publique

Sur proposition de Philippe STEPHAN, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l’unanimité,

- **Adopte la carte de zonage d’assainissement de la Commune de Gourlizon.**

Objet 4-2 : Assainissement – Règlement du service public d’assainissement collectif

Sur proposition de Philippe STEPHAN, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l’unanimité,

- **Adopte le nouveau règlement du service d’assainissement collectif, à effet au 1er Janvier 2022.**

Objet 4-3 : Assainissement – Règlement du service public d’assainissement non collectif

Sur proposition de Philippe STEPHAN, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l’unanimité,

- **Adopte le nouveau règlement du service d’assainissement non collectif, à effet au 1er Janvier 2022.**

Objet 5-1 : Système d’information - Avenant n°1 : Convention d’adhésion au service délégué à la protection des données du Centre De Gestion du Finistère

Sur proposition de Franck PICHON, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l’unanimité,

- **Approuve les termes de l’avenant à la convention d’adhésion au service du Délégué à la Protection des Données du CDG29,**
- **Autorise la Présidente à signer l’avenant à la convention d’adhésion au service du Délégué à la Protection des Données du CDG29 et tous documents nécessaires à l’exécution de cette affaire.**

Objet 6-1 : Déchets – Modification du règlement intérieur de la déchèterie de Pouldreuzic

Sur proposition de Jean-Claude MARLE, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l’unanimité,

- **Adopte le nouveau règlement intérieur des déchèteries communautaires.**

Objet 7-1 : Habitat - Programmation des logements locatifs publics 2022

Sur proposition de Jean-Pierre MIAGOUX, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Valide la Programmation des logements locatifs publics pour 2022.

Objet 7-2 : Habitat - Projet d'étude pré-opérationnelle d'OPAH mutualisée à l'échelle des quatre intercommunalités de l'Ouest Cornouaille

Sur proposition de Jean-Pierre MIAGOUX, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Valide le principe d'une étude pré opérationnelle d'OPAH couvrant les 4 intercommunalités de l'Ouest Cornouaille ;
- Valide le recours à un bureau d'études pour mener ce travail ;
- Valide le projet de convention constitutive du groupement de commande avec les Communautés de Communes du Pays Bigouden Sud, de Douarnenez Communauté et du Cap Sizun – Pointe du raz, désignant la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden comme coordinatrice de ce groupement ;
- Autorise Madame la Présidente à signer cette convention.

Objet 8-1 : Culture - Convention intercommunautaire de partenariat (Diagnostic culturel)

Sur proposition de Jean-Louis CARADEC, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Valide les modalités de fonctionnement entre les deux Communautés de Communes précisées dans la convention intercommunautaire de partenariat, annexée au rapport présenté en séance,
- Autorise la Présidente à signer la convention intercommunautaire de partenariat.

Objet 9-1 : Ressources Humaines – RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)

Sur proposition de Jean-Louis CARADEC, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Instaure l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) dans les conditions indiquées ci-dessus,
- Instaure le complément indemnitaire annuel (CIA) dans les conditions indiquées ci-dessus,

- Approuve (le cas échéant) que les primes et indemnités seront revalorisées automatiquement dans les limites fixées par les textes de référence,
- Autorise Madame la Présidente à mettre en œuvre la présente délibération dans le respect des dispositions réglementaires,
- Inscrit les crédits correspondants au budget.

Objet 9-2 : Ressources Humaines – Surveillance des plages

Sur proposition du Vice-Président, Jean-Louis CARADEC, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Valide la période de surveillance du 01 Juillet 2022 au 31Août 2022,
- Valide la convention avec la SNSM, pour la période 2022-2024,
- Autorise la Présidente à signer la présente convention,
- Autorise la Présidente à recruter les candidats proposés par la SNSM selon les dispositions de la délibération du 14/12/2021 relative au recours aux contractuels sur l'année 2022,
- Autorise la Présidente à signer la lettre d'engagement à rembourser les indemnités de déplacement des personnels de l'Etat (CRS),
- Autorise la Présidente à signer le contrat relatif à la borne d'appel d'urgence située sur la commune de Tréogat,
- Inscrit les crédits nécessaires au BP 2022.

Objet 9-3 : Ressources Humaines – Avenant n°2 a la convention de mise à disposition d'un agent de la commune de Plozévet

Sur proposition de la Présidente, Josiane KERLOC'H, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Approuve le principe de renouvellement et les termes de l'avenant n°2 de la convention de mise à disposition,
- Autorise la Présidente à signer l'avenant n°2 de la convention de mise à disposition,
- Inscrit au budget les crédits nécessaires.

Objet 9-4 : Ressources Humaines - Création d'un emploi non permanent de « Conseiller numérique France Services » à pourvoir dans le cadre d'un contrat de projet

Sur proposition de Yves LE GUELLEC, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Valide la proposition de créer un emploi non permanent, d'une durée de deux ans, à compter du 1er Avril 2022, de Conseiller numérique France services,
- Autorise la modification du tableau des emplois,
- Inscrit au budget les crédits correspondants,
- Autorise la Présidente à signer les engagements correspondants et la convention de subventionnement à venir.

Objet 9-5 : Ressources Humaines - Modification du Tableau des emplois

Sur proposition de Jean-Louis CARADEC, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **Approuve** les modifications apportées au tableau des emplois de la collectivité pour l'année 2022 **et valide** les modifications suivantes et les créations de postes :
 - 🗑️ 1 poste chargé d'accueil et de secrétariat vacant modifié en 1 poste de gestionnaire ressources humaines,
 - 🌿 1 poste responsable environnement modifié en 1 poste responsable Environnement / adjoint au DST,
 - 👷 1 poste agent de voirie modifié en 1 poste agent technique polyvalent,
 - 🏠 1 poste créé d'agent d'accueil et d'animation Maison France Services,
 - 🗑️ 1 poste créé d'agent d'accueil déchèterie,
 - 🌿 1 poste créé de garde gestionnaire des espaces naturels.
- **Précise** que les postes sont susceptibles d'être pourvus par des contractuels en cas de recrutement infructueux de fonctionnaires dans les conditions fixées aux articles L332-14 ou L332-8-2° du code général de la fonction publique. Le tableau en annexe du rapport présenté en séance précise les fonctions, le temps de travail, la catégorie hiérarchique (A, B ou C), le calibrage du poste à l'intérieur de la catégorie hiérarchique permettant un calcul de la rémunération par référence aux grilles indiciaires des grades de recrutement. La rémunération sera déterminée en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience.
- **Inscrit** les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés au budget de l'exercice en cours.

Objet 10-1 : Partenariat - Convention de participation liaison aérienne Quimper-Paris

Sur proposition de la Présidente, Josiane KERLOC'H, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **Approuve les termes de la convention,**
- **Inscrit les crédits nécessaires au budget 2022,**
- **Autorise la Présidente à signer la convention et tous les éléments s'y rapportant.**

Objet 11-1 : Développement économique – Entreprise OK Kombucha – Ferment'Veie : Aide financière de «minimis»

Sur proposition de Philippe RONARC'H, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **Valide le versement d'une subvention à l'entreprise OK Kombucha – Ferment'Veie dans le cadre du régime d'aide « de minimis », faisant référence au règlement UE n° 1407/2013 de la Commission du 18 Décembre 2013 relatif à**

l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de minimis ;

- **Fixe les critères de détermination du montant de la subvention à hauteur de 50 % de la dépense subventionnable HT, plafonnée à 3 750 € ;**
- **Autorise la Présidente à solliciter le Conseil Régional, afin d'autoriser le versement d'une subvention par la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden au bénéfice de l'entreprise OK Kombucha – selon le cadre juridique précisé ci-dessus.**

Objet 11-2 : Développement économique – Autorisation d'occupation d'un terrain pour l'installation de microsignalisation ZAE de Kerganet

Sur proposition de Philippe RONARC'H, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **Valide les termes du projet de convention présenté,**
- **Autorise la Présidente à signer la convention avec la SCI de la Carrière de Poulleach.**

Objet 12-1 : Questions diverses - Compte rendu des délibérations du Bureau du 3 Mars 2022

Sur proposition de la Présidente, Josiane KERLOC'H, le Conseil Communautaire prend acte des délibérations prises par le Bureau Communautaire en date du 3 Mars 2022 depuis le dernier Conseil Communautaire.

Fait et affiché à POULDREUZIC, le 27 Avril 2022

La Présidente,



Josiane KERLOC'H.

